

Déchetterie



Actualités

Depuis le 1er janvier 2018, le Valais romand a introduit la taxe au sac pour se mettre en conformité avec la législation fédérale en la matière. Et Saint-Martin n'échappe pas à la règle.

La Commune de Saint-Martin propose plusieurs points de collecte des ordures ménagères, du papier et du verre. Ces derniers sont situés dans les différents villages de la Commune.

Les déchets qui doivent être triés se retrouvent soit à la déchetterie, durant les heures d'ouverture, soit à l'éco-point du Terré.

Toutes les informations utiles peuvent être consultées dans [le guide d'évacuation des déchets de la Commune de Saint-Martin](#)

Heures d'ouverture de la déchetterie :

- mercredi après-midi, de 14h00 à 17h00
- samedi matin, de 09h00 à 12h00

Vous vous posez certainement la question, avant de charger votre véhicule pour la déchetterie, si tel ou tel objet ne pourrait pas encore être utile à quelqu'un ? Alors cliquez ci-dessous !

[LaRecupVS.ch](https://larecupvs.ch)

Vous trouverez tous les détails sur la fourniture de ce lien ici :

<https://larecupvs.ch/blog/comment-faire-un-lien-avec-la-recup.html>

Et un petit jeu pour votre smartphone !

